# DIVERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### **COMMUNE DE DAHLENHEIM**

#### Élaboration du Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 14/02/2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, qui a pour objet de :
- Privilégier l'urbanisation dans le secteur de la Rue Niedergasse et du cimetière et permettre la densification du tissu urbain pour diversifier l'offre en logements sans

altérer la qualité du cadre de vie ;
- Conforter les secteurs d'équipements, soutenir l'offre en commerces et services et permettre le développement des activités économiques existantes ;
- Développer les liaisons douces ;

Developper les llaisons douces;
 Préserver et développer les vergers et les espaces verts au sein et en périphérie du village en maintenant la qualité paysagère des franges urbaines;
 Prendre en compte les risques naturels, améliorer les continuités écologiques autour des cours d'eau et conserver les espaces naturels relais au sein des milieux agricoles. Préserver ceux-ci du mitage tout en autorisant l'implantation de nouvelles

exploitations.
L'enquête se déroulera sur une durée de 37 jours consécutifs :
du lundi 20 mars 2023 à 9h00 au mardi 25 avril 2023 à 18h30.

Monsieur Jean-Louis DEMAND, commandant de police retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg Strasbourg. Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront

consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse su https://www.registre-numerique.fr/plu-dahlenheim

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture : - Lundi de 9h00 à 11h00

Lundi de 9h00 à 11h00

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :
Lundi 27 mars 2023, de 11h00 à 12h00

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
Lundi 27 mars 2023, de 9h00 à 12h00

- Jeudi 06 avril 2023, de 16h30 à 18h30 - Samedi 15 avril 2023, de 9h00 à 12h00

- Mardi 25 avril 2023, de 16h30 à 18h30
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions : soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire

enquêteur et déposé à la mairie

enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquê-teur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 2 rue du Lavoir – 67310 DAHLENHEIM
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plu-dahlenheim@mail.registre-numerique.fr

plu-dahlenheim@mail.registre-numerique.fr - soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/plu-dahlenheim L'autorité responsable du projet de plan local d'urbanisme est la commune de Dahlenheim représentée par son Maire Monsieur Nicolas WINLING et dont le siège administratif est situé 2 rue du Lavoir à 67310 DAHLENHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal

municipai. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet https://www.registre-numerique.fr/plu-dahlenheim pendant un an après la date de clôture de l'enquête

**CAISSE DE CREDIT** 

**MUTUEL HOENHEIM** 

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de

Crédit Mutuel ci-dessus sont convo-quées par le conseil d'administration : 1) En Assemblée Générale Extraordi-

naire le JEUDI 16 MARS 2023 à 18:00

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Pouvoirs pour les formalités.

03 Adoption des statuts types révisés.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le

quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Adminis-tration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordi-naire selon les modalités indiquées au point 31 de parke

2) En Assemblée Générale Ordinaire le MERCREDI 05 AVRIL 2023 à 19:15

avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assem-blée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte

04 Rapport du conseil de surveillance et

04 Kapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'ad-

09 Flections au conseil d'administration.

of Lieuton at Consent a duministration.

5 sièges sont à pourvoir (\*).

M BILGER DENIS, MME OLIVERI CAROLINE, M JAEGER FREDERIC, MME

CULLARD SOPHIE, élus sortants, solli-

sièges sont à pourvoir (\*). I BERSANI XAVIER, MME JANET

VERONIQUE, élus sortants, sollicitent le

renouvellement de votre confiance.

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administra-

13 Rapport du Conseil d'Administration et certification des comptes.

14 Réponses à vos questions. 15 Clòture de l'assemblée générale. \*Cf. Article 11 du Règlement Général de

Fonctionnement. Vous pouvez consulter

3) En Assemblée Générale Extraordi-A la suite immédiate de l'assemblée or-

dinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordi-

naire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum rerinybotiese du le florible filililililili l'equis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le

point 1. Les votes pourront se faire entre le 21/03/2023 et le 04/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans

votre Caisse aux jours et horaires habi-tuels d'ouverture ou lors de l'assemblée

générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ains

que sur votre espace de banque à dis-

tance. Le Président du Conseil d'Administration

tion. 12 Pouvoirs pour les formalités.

votre Caisse de Crédit Mutuel

le renouvellement de votre

au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

point 3) ci-après.

de résultat.

à l'adresse suivante SALLE DES FETES RUE DES VOSGES 67800 HOENHEIM

#### **CAISSE DE CREDIT MUTUEL SCHIRRHEIN SCHIRRHOFFEN**

#### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convo-quées par le conseil d'administration : 1) En Assemblée Générale Extraordi-19:30 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée of bervenue, ouverture de l'assemble générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION: dans l'hypothèse où le

quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Adminis-tration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordi-naire selon les modalités indiquées au point 30 de prèse

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:30

à l'adresse suivante : Espace Socioculturel Rue Principale 67240 SCHIRRHEIN

avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assem-blée, constitution du bureau. 02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de

résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.

3 sièges sont à pourvoir (\*). MME BRUCKER GABY, M METZLER RICHARD, M RISCHMANN CHARLES, élus sortants, sollicitent le renouvelle-

ment de votre confiance 10 Elections au conseil de surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (\*). MME SCHNEIDER-SUSS FLOREN-TINE, M BRUDER VALENTIN, élus

sortants, sollicitent le renouvellement de

votre confiance.

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administra-

tion. 12 Réponses à vos questions. 13 Pouvoirs pour les formalités

14 Clôture de l'assemblée générale. \*Cf. Article 11 du Règlement Général de

Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordi-

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions cette deuxième assemblée extraordi naire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le

votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblee défécult de la compatible générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à dis-

Le Président du Conseil d'Administration

# SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétro-

La SAFER Grande-Est se propose, sais engagement de sa part, o attribuer par retro-cession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/03/2023 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse candidat67@safergrandest.fr Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départe mental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales

0013 TIEFMATT 27 a 80 ca Prés A louée WITZ KELLERETZELN SCHRINGELSAECKER 65 a 75 ca Terres A 0042 0082 8 a 39 ca Terres A

DAMBACH-LA-VILLE - Parcelle convertie à l'agriculture biologique
20 02081 FRAUENBERG 38 a 35 ca Vignes A

1 Pour les parcelles « agriculture biologique », les candidats s'engageant à poursuivre une exploitation en agriculture biologique pendant une durée minimale de 6 ans, sont HATTMATT

0100<sup>2</sup> MUEHLMATT 0111<sup>2</sup> MUEHLMATT 04 0100<sup>2</sup> MUEHLMATT
04 0111<sup>2</sup> MUEHLMATT
15 a 04 ca Taillis simple N
<sup>2</sup> Pour les « parcelles boisées de moins de 10 ha », les propriétaires de terrains boisés contigus bénéficient sous réserve des cas d'exemption d'un droit de priorité à l'attribution REICHSFELD - Schieferberg - terroir de Schistes

7 a 62 ca Vignes A 10 a 71 ca Vignes A 5 a 22 ca Vignes A 4 a 80 ca Vignes A **KREUZ** REIPERTSWILLER 0230 SCHWARZENBERG 0242 ROTTAL 6 a 17 ca Prés A

#### **CAISSE DE CREDIT** MUTUEL **SCHILTIGHEIM**

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convo-quées par le conseil d'administration : 1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 28 MARS 2023 à 19:30

avec l'ordre du jour suivant avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Adminis-

restat par atent, respectively a présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au

point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:30

VENDREDI 14 AVRIL 202. à l'adresse suivante : PALAIS DES CONGRES PLACE DE BORDEAUX 67000 STRASBOURG

orous s'ixabours avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau. 02 Compte-rendu d'activité. 03 Présentation du bilan et du compte

de résultat. 04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de

résultat.
06 Affectation du résultat. 07 Variation du capital social. 08 Quitus et décharge au conseil d'ad-

ministration 09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration.
10 Elections au conseil d'administration.

3 sièges sont à pourvoir (\*).

M BONNEVILLE ERIC, M GONZALES
ALAIN, MME CREPLET STEPHANIE,
élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11 Elections au conseil de surveillance.

1 siège est à pourvoir (\*). M GARNIER FREDERIC élu sortant, sollicite le renouvellement de votre

confiance.

12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administra-

13 Allocution de l'invité(e) d'honneur. 14 Remise de diplôme aux sociétaires

14 Rémise de la médaille du travail. 15 Remise de la médaille du travail. 16 Réponses à vos questions. 17 Pouvoirs pour les formalités.

18 Clôture de l'assemblée générale. \*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordi-

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions. cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur

l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance oud ans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à dis-

Le Président du Conseil d'Administration

l'EST AGRICOLE ET VITICOLE sur internet www.est-agricole.com

#### CAISSE DE CREDIT **MUTUEL UFFRIED NORD**

#### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration : 1) En Assemblée Générale Extraordi-naire le SAMEDI 01 AVRIL 2023 à 09:00

naire le SAMEDI d'I AVRIL 2023 à 09:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau. 02 Adoption des statuts types révisés. 03 Pouvoirs pour les formalités.

03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION: dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 19:15 à l'adresse suivante:

à l'adresse suivante ESPACE VAUBAN

ESPACE VAUBAN
RUE DE L'EGLISE
67480 ROUNTZENHEIM-AUENHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte
de résultat

de résultat. 04 Rapport du conseil de surveillance et

certification des comptes. 05 Approbation du bilan et du compte de 06 Affectation du résultat. 07 Variation du capital social. 08 Quitus et décharge au conseil d'ad-

ministration. 09 Elections au conseil d'administration.

2 sièges sont à pourvoir (\*).

10 Elections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (\*).
M SCHMITT MARC, élu sortant, sollicite

le renouvellement de votre confiance. 11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administra-12 Pouvoirs pour les formalités

13 Réponses à vos questions.
14 Communications diverses.

14 Communications diverses.
15 Clôture de l'assemblée générale.
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordi-

A la suite immédiate de l'assemblée or-

dinaire et dans les mêmes conditions. cette deuxième assemblée extraordi-naire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1. Les votes pourront se faire entre le

06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habi-tuels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à dis-Le Président du Conseil d'Administration

# **VAL DE MODER**

03 Pouvoirs pour les formalités. 04 Clôture de l'Assemblée Générale. ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès

Salle Polyvalente

02 Compte-rendu d'activité. 03 Présentation du bilan et du compte

06 Affectation du résultat 06 Affectation du resultat 07 Variation du capital social 08 Quitus et décharge au conseil d'ad-

de compétence au conseil d'administra-

10 Réponses à vos questions. 11 Allocution de l'invité(e) d'honneur. 12 Remise de prix du concours Euro-

**naire** A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions. cette deuxième assemblée extraordi-

l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1. Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans

générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance. Le Président du Conseil d'Administration

#### UNICOOLAIT

Société Coopérative Agricole à capital variable Agrément 10580 RCS Metz 776 218 190 Siège social : Chemin d'Imling 57400 SARREBOURG

# **AVIS DE CONVOCATION**

Culturel à Oermingen
avec l'ORDRE DU JOUR suivant :
- Ouverture de la séance et constitution du bureau Information des associés et discus-

sions sur les questions figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordi-naire. - Election des délégués de section à

de Rahling (57) pour délibérer sur l'ORDRE DU JOUR suivant :

Présentation des comptes de l'exercice Rapport sur les comptes annuels et

- Examen, approbation des comptes, quitus aux administrateurs pour l'exer-

Approbation des conventions visées au rapport spécial des commissaires aux comptes.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement partiel du conseil

d'administration Nomination d'administrateurs

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.
- Somme globale allouée au conseil d'administration.

 Budget formation des administrateurs. Constatation des variations du capital

présentés les associés peuvent prend reconnaissance au siège social, des comptes annuels, du document prévu au III de l'article L.521-3-1 du CRPM sur les prix, du rapport aux associés, du texte des résolutions proposées et des rapports des commissaires aux comptes.
Pour le Conseil d'administration

#### CAISSE DE CREDIT **MUTUEL COTEAUX DE HAUSBERGEN**

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration 1) En Assemblée Générale Extraordi le VENDREDI 24 MARS 2023 à

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

generale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION: dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse

ne serait pas atteint, le Conseil d'Adminis-tration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordi-naire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le

JEUDI 13 AVRIL 2023 à 19:00

à l'adresse suivante salle du PréO 5 rue du Général de Gaulle 67205 OBERHAUSBERGEN

orzo oblimio de la vivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de réculté.

04 Rapport du conseil de surveillance et

certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social. 08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration. 10 Pouvoirs pour les formalités.

11 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordi-A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum rerinyportese du le frombre friillimant l'equis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le

point 1.
Les votes pourront se faire entre le 29/03/2023 et le 12/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée espace de la les deutents de l'assemblée. générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à dis-

Le Président du Conseil d'Administration

# **CONSTITUTION**

FIDAL AVOCATS Espace Européen de l'Entreprise

#### 67300 Schiltigheim Tél : 03.90.22.06.30 **ALUNGO STORAGE**

Avis est donné de la constitution en date Avis est donné de la constitution en date du 21 février 2023, pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, encours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg, merce et des Societes de Strasbourg, dénommée ALUNGO STORAGE, au capital de 1.000 euros ayant pour objet en France et à l'étranger: - l'étude, la promotion, la coordination, la surveillance, le contrôle et la réalisa-

tion de toutes opérations foncières, im-

mobilières ou d'aménagement;
- la recherche, l'acquisition, la vente, l'échange, la location (qu'elle soit en qualité de preneur ou de bailleur), l'aménagement, l'équipement et le lotisse-ment de tous terrains et de tous im-

meubles;
- l'élaboration, l'étude, la mise au point et la réalisation de tous programmes de construction d'immeubles (à usage d'habitation, commercial, industriel, agricole ou autres): aditions du adress);
- l'étude et la mise en œuvre des formules de financement les mieux adaptées aux réalisations envisagées;

l'accomplissement de toutes formalités administratives inhérentes à la constructoutes prestations de services en ma-

tière commerciale, administrative, finan-cière ou autre au profit de toute personne morale.

morale.
Le siège social est 11 rue des Forgerons -67117 Hurtigheim.
Le Président est la société Alungo, SAS au capital de 4.320.730 euros, dont le siège social est 11 rue des Forgerons -67117 Hurtigheim, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°902 445 964.

#### SC BORGES

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Philippe PINSON, en date du 30 janvier 2023, à MONTAUBAN DE BRETAGNE. Dénomination : SC BORGES.

Forme : Société civile Siège social : 2 rue Handschuheim, 67112 Breuschwickersheim. Objet : acquisition et gestion d'un patri-

Durée de la société : 99 année(s) Capital social fixe: 200.00 euros

Montant des apports en numéraire 200,00 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cession de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont

soumises à l'agrément préalable de la

: Madame Elizabeth BORGES Gérant : Madame Elizabeth BORGES RODRIGUES, demeurant 2 rue Hand-schuheim, 67112 Breuschwickersheim. La société sera immatriculée au RCS de

Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16h pour parution le vendredi

#### Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

CAISSE DE CREDIT **MUTUEL HANAU** 

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Les societaires sont informes que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration : 1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 22 MARS 2023 à 10:00

au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau. 02 Adoption des statuts types révisés.

à présent une deuxième assemblée a present une deuxieme assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00

Uberach 67350 VAL DE MODER 67350 VAL DE MODER avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'assem-blée, constitution du bureau.

de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes. 05 Approbation du bilan et du compte de

ministration. 09 Plafonds d'engagements : délégation

13 Pouvoirs pour les formalités. 14 Clôture de l'assemblée générale. 3) En Assemblée Générale Extraordi-

cette deuxième assemblée extraordi-naire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum re-quis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibèrer sur

votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée

Les associés de la coopérative sont in-Les associes de la cooperative sont invités à prendre part aux Assemblées de section qui se dérouleront :
- Section Unicoolait Sud : mardi 21 mars 2023 à 10 heures au Restaurant M à Niderviller
- Section Unicoolait Nord : mercredi 22 mars 2023 à 20 heures au Centre Socio-

l'assemblée générale ordinaire.
- Questions diverses. Questions diverses.
 Les délégués qui seront nommés par les assemblées de section sont invités à assister à l'ASSEMBLEE GENERA-LEORDINAIRE, qui aura lieu le Mercredi 5 avril 2023 à 10 heures – Salle des Fêtes

Désignation du bureau.
 Rapport du conseil d'administration aux associés pour l'exercice 2022.

rapport spécial des commissaires aux cice 2022.

- Pouvoirs pour formalités. Quinze jours au moins avant la date de l'assemblée devant laquelle ils seront

# 16:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant

# CONSTITUTION



#### LES CUISINES DE VENDENHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENDENHEIM (67) du 1er février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

Forme: Société par actions simplifiée Dénomination: LES CUISINES DE VENDENHEIM

VENDENHEIM Siège : 5 Route de la Wantzenau – Bâ-timent D – ZAC de la Zone Commerciale Nord de Strasbourg 67550 VENDEN-

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et

triculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 30 000 euros Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'achat, la vente et l'installation par dessous-traitants de cuisines aménagées, de salles de bains, de placards, de tous éléments de décoration et tous matériels ou équipements s'y rapportant et plus généralement de tous produits d'aménagement intérieur. Toutes opérations industrielles et com-

d'aménagement intérieur.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissement de la commerce ments, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou

la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concer-

ant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou indus-trielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;
- toutes opérations quelconques contri-

buant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions. l'inaliénabilité des actions: Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur sous-cription en cas d'augmentation de capi-

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont sou-mises à l'agrément de la collectivité des

Président : Monsieur Guillaume THO-

President : Monsieur Guillaume I HO-MESSE, demeurant 2 Grande Rue -54450 FREMONVILLE Directeur général : Monsieur Frédéric HECTOR, demeurant 4 Impasse Rési-dence la Fontaine - 57400 SARRE-BOURG,

BOURG, La Société sera immatriculée au Re-gistre du commerce et des sociétés de STRASBOURG



SORROCHE Société d'expertise comptable 248 Avenue de Colmar 67100 Strasbourg Tél. 03.88.45.17.76

## **CITADELLE**

SC au capital de 197 000 euros 2 rue de Handschuheim 67112 BREUSCHWICKERSHEIM RCS STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Breuschwickersheim en date du 19 décembre 2022, il a été constitué une société civile présentant les caractéris tiques suivantes : DENOMINATION : CITADELLE,

SIEGE SOCIAL : 2 rue de Handschu-heim (67112) BREUSCHWICKER-SHEIM

OBJET: La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerrationità de ce soit, industrelles, commer-ciales, financières, agricoles, immobi-lières ou autres. L'acquisition, l'adminis-tration, la gestion par location ou autre-ment de tous immeubles et biens immo-biliers, la vente de tous immeubles et biacs immobiliers

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

et des societes. CAPITAL : 197 000 euros - Montant des apports en nature : 197

000 euros.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

GERANCE: Madame Nivea CABRAL née BORGES, demeurant 2 rue de Hand-schuheim, BREUSCHWICKERSHEIM

(67112), IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Stras-

Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

#### **ALSACE S.T.I.**

Société par actions simplifiée unipersonnelle à capital variable au capital souscrit de 1 500 euros et au capital minimal de 1 500 euros Siège social : 7, rue de l'Industrie 67390 MARCKOLSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15 février 2023 à MARCKOLSHEIM, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes : Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ALSACE S.T.I.
Siège : 7, rue de l'Industrie, 67390 MAR-CKOLSHEIM

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des

sociétés
Capital social initial: 1 500 euros
Capital social minimal: 1 500 euros
Objet: La Société a pour objet social, en
France comme à l'étranger, de façon directe ou indirecte :

recte ou indirecte:

- Les activités de maintenance indus-trielle, de réparations et modifications de machines industrielles, de propositions de solutions techniques industrielles, de prestations en renfort d'équipes de maintenance industrielle, ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'activité principale afin d'en favoriser sa croissance et son extension; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement,

dans toutes opérations pouvant se rat-tacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces activités ; - Et généralement, en toutes opérations industriales commerciales ficancières.

- Et generalement, en toutes operations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la Société ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote: Tout associé

peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-cription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Agrément en cas de pluralité d'associés : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président (et associé unique): Monsieul
Jérémie COMTE demeurant 7, rue de
l'Industrie 67390 MARCKOLSHEIM. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

POUR AVIS Le Président





FIDAC Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

#### **BAMBIX**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 février 2023, à STRASBOURG. Dénomination : BAMBIX.

Denomination : BAMBLA.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 40 route de Brumath,
67670 Mommenheim.
Objet : l'acquisition d'un patrimoine immobilier par achats, apports, constructions, prise en crédit-bail immobilier ou bail à construction, ou bail emphytéc-tique; et la gestion, l'exploitation dudit patrimoine par voie de location de locaux non meublés et non équipés et/ou meu-blés et équipés; l'amélioration et l'entre-tien dudit patrimoine immobilier; la réalisation de toutes opérations de la même nature pour tous lots de copropriété; la mise en copropriété de tous immeubles appartenant à la société; contracter tous prêts nécessaires au financement des opérations entrant dans l'objet social ou conservir per les capacités de contracter tous prêts necessaires au financement des consentis par les associés; donner toutes garanties notamment hypothécaires ou cautionnement soit solidaire, soit simplement hypothécaire à l'égard des associés de la société et éventuellement à l'égard du locataire ; payer tous droits de mutation éventuels et toute TVA et en

demander tout remboursement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, y compris aux conjoints, ascendants ou descendants des associés, qu'avec le consentement des deux tiers des associés.

Gérant : Monsieur Serge PERRAULT, demeurant 2 rue de la Colonne, 67100 Strasbourg
La société sera immatriculée au RCS de

Strasbourg.

#### **SCI SPESBOURG**

Par acte SSP en date du 10/02/2023, i a été constitué une Société Civile Immohilière dénommée

SCI SPESBOURG Objet social: constitution d'un patrimoine immobilier, puis sa gestion et son administration, par bail ou autrement Siège social: 6 Route du Hohwald, 67140

Capital: 40 000 euros Gérance : Mme Anaïs YVOZ-LEVI de-meurant 94 rue Kempf à 67000 STRAS-BOURG

Clause d'agrément : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés à plus de deux tiers des parts sociales **Durée**: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

#### **SCI GROUPE WERNERT**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 février 2023 à HA-GUENAU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

Forme sociale : Société civile immobi-Dénomination sociale : SCI GROUPE

WERNERT
Siège social : 5, rue Georges Méliès
67500 HAGUENAU

Objet social:

- L'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait de-venir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou

- La construction d'immeubles, la réali-- La constitución d'illimetules, la reali-sation de tous travaux d'édification, aménagement, transformation, amélio-ration, installation, conformément à la destination des lieux, - L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse avec ou sans ga-

rantie notamment constitution d'hypo-

thèque,

et généralement toutes opérations
quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus défini, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère
civil de la Société.

Civil de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au Registre du commerce et des Capital social : 10.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Monsieur Philippe WERNERT demeurant 14 route de Schweighouse-sur-Moder 67500 HAGUENAU

moder 6/500 HAGUENAU

Madame Michèle WERNERT demeurant 8 rue de la Fouine 67240

OBERHOFFEN SUR MODER

Clauses relatives aux cessions de parts:
Les transferts de parts sociales entre
associés sont libres.

associes sont lores.

Les parts sociales ne peuvent être cédes à un tiers à la société qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. L'agrément peut également résulter de l'intervention de tous les associés à l'entre de consigne à l'effet de

resulter de l'intervention de tous les as-sociés à l'acte de cession à l'effet de donner, à l'unanimité, leur accord. Immatriculation de la Société au Re-gistre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. La Gérance

#### **SCHÄNGELE MULTI SERVICES**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 février 2023, à Mommenheim. Dénomination : SCHÄNGELE MULTI

SERVICES Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

unipersonnelle
Objet : la commercialisation, la location,
la mise à disposition, l'entretien et la
manutention de nacelles, d'échelles,
d'échafaudages, de grues et tous instruments de levage et de tous équipements
d'accès; la location de matériels; l'achat
et la vente de véhicules avec nacelles;
la vérification et la maintenance de matériels; la formation et le conseil en sétériels ; la formation et le conseil en sécurité pour les accès et travaux en hau-

Durée de la société : 99 années Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, répar-ties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs

Cession d'actions et agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité de la moitié.

la moitié. Siège social : 60 rue du Général Leclerc, 67670 Mommenheim La société sera immatriculée au RCS Strasbourg. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les condi-tions statutaires et légales

tions statutaires et légales. A été nommé Président: Monsieur Yann MERLET, 60 rue du Général Leclerc, 67670 Mommenheim.

3 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAL droitdesaffaires@groupe-fiba.fr SCI LES

**FIBA** 

# COQUELICOTS

Société civile de construction-vente au capital de 1000,- € 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM RCS Strasbourg
en cours d'immatriculation

Par acte SSP en date du 06/02/2023, il a été constitué une Société Civile de construction-vente dénommée : SCI LES COQUELICOTS

Objet social: L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire; la construction sur ceux-ci, dimmeubles de toutes destinations; la vente, en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement; accessoirement leur location; la souscription de toutes ouver-tures de crédit devant permettre la réalisa-

tion de ces opérations
Siège social : 20 Rue des Tuileries 67460
SOUFFELWEYERSHEIM Capital: 1000 euros Gérance: M CHRISTEL Philippe demeurant 14 Rue de Wahlenheim 67500 BAT-

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts. Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg



#### **TRWD**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 104 000 €UROS SIEGE SOCIAL : 6 A RUE DE L'INDUSTRIE 67720 HOERDT (BAS-RHIN)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HOERDT du 13 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : TRWD

Siège : 6 A, Rue de l'Industrie, 67720 HOERDT Durée: Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

commerce et des sociétés

Capital: 104 000 euros

Objet: La location de véhicules industriels
avec conducteurs, l'activité de commissionnaire de transport et transport de
marchandises toutes distances, toutes
activités de logistique, de stockage, et
d'entreposage, l'entretien, la réparation et
le dépannage de tous types de matériels et
de véhicules, la location de matériels et
le négoce de produits, fournitures et accessoires se rapportant aux activités de location de véhicules industriels en général. tion de véhicules industriels en général. Exercice du droit de vote : Tout associé exercice du droit de votre : lout associe peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-cription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

vite des associes. Président: Monsieur Tsialonina RANDRI-NATSIMBAZAFY, demeurant 3 K, Rue du Maréchal JOFFRE, 67240 BISCH-WILLER
La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. Pour avis Le Président

#### **AVS HOLDING**

Société par Actions Simplifiée Capital : 1 000 euros Siège social : 46 route Ecospace 67120 MOLSHEIM RCS SAVERNE

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AVS HOLDING

Forme : société par actions simplifiée Capital social : 1.000 euros Siège social : 46 route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Objet : La prise de participation, la dé-tention et la gestion de ces participations dans des sociétés de toute nature ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits socieurs de fusions de suitant sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets

concernant ces activités. concernant ces activités.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de
vote : tout associé peut participer aux
assemblées sur justification de son
identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou repré-

d'actions.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées aux tiers qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant

du droit de vote. Présidence de la Société : M. Lionel PINELLI, demeurant 16 rue de Furden-heim – 67200 STRASBOURG. Immatriculation : RCS SAVERNE Pour avis Le Président

Jane LEFRANC, Frédérique MATHIEU, Delphine FONNÉ, Notaire Malika ZERIG-RINGELE Notaires

147 route de Mittelhausbergen 67200 STRASBOURG

#### **SCI FANASTUTZ**

Suivant acte reçu par Maître Jane LE-FRANC, notaire à STRASBOURG Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen, le 17/02/2023, enregistré au SDE de STRASBOURG, le 22/02/2023, réf. 6704P61, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes: Dénomination: SCI FANASTUTZ. Forme: SOCIETE CIVILE. Capital Social: DEUX CENT VINGT-ET-

Forme: SOCIETE CIVILE.
Capital Social: DEUX CENT VINGT-ETUN MILLE EUROS (221.000,00 €).
Siège Social: 10 rue du Tabac 67370
STUTZHEIM-OFFENHEIM
Objet Social: Acquisition, gestion, administration, exploitation par bail ou autrement de trus biones au draite impobiliore.

ment de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir proprié-taire et généralement toutes opérations 

Apports : 221.000 € en numéraire Gérance : Gérance :
- Monsieur Fabrice FEISTHAUER, de-meurant à LINGOLSHEIM (67380), 34 rue des Muguets
- Madame Nathalie SIMON, demeurant

à TRUCHTERSHEIM (67370), 39 route de Wiwersheim-Behlenheim. Immatriculation : La société sera imma-triculée au RCS de STRASBOURG. Cession de parts sociales - agrément : cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale. Pour Avis, Maître Jane LEFRANC.

#### Rejoignez-nous sur notre page facebook EAV PHR

#### SEYA

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 € Siège social : 3 rue Hermès 67190 MUTZIG RCS SAVERNE

Par acte SSP en date du 20/02/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée

SEYA
Objet social: L'acquisition, la prise à bail
sous toute forme, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits
ou en cours de construction, ou à rénover,
de tous autres biens meubles et immeubles, qui seront apportés à la société ou acquis par elle, l'aliénation de tout ou partie des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, l'ad-ministration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sola mise à disposition de tout ou partie des biens sociaux au profit de l'un des associés sur simple décision de la gérance, l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans

garantie d'hypothèque. Siège social : 3 rue Hermès 67190 MUT-

Capital : 1000 euros Gérance : M Harun KOCA demeurant 4 rue de Rosheim à MUTZIG (67190) Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts.

Durée: 99 ans à compter de son imma-triculation au RCS de SAVERNE

#### **SCEA FALKENRUT**

Siège social : 4 rue du Fossé 67850 HERRLISHEIM RCS Strasbourg Aux termes d'un acte sous seings privés

Aux termes a un acte sous seings prives en date du 31.12.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SCEA FALKENRUT Forme: Société Civile d'Exploitation Agricole.

Agricole Agricole
Capital social : 5 000 €
Objet : la société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à ball par la société.

Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans Siège social : 67850 HERRLISHEIM - 4

Siege Social: 07650 HERRLISHEIM - 4 rue du Fossé Gérants: Monsieur Nicolas WALTER, 6 impasse du Château 67850 HERRLI-SHEIM et Monsieur Arnaud WALTER 17 rue du Marais 67850 HERRLISHEIM Cession de parts sociales – Agrément Les parts sociales ne peuvent être cé-dées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés prises à la ma-jorité de trois quarts des voix exprimées. Immatriculation : la nouvelle société sera



**FIBA** 7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

# KGE

Avis est donné de la constitution le

Avis est donné de la constitution le 24/02/2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION : KGE
- SIEGE SOCIAL : 69 Rue de la république à 67720 WEYERSHEIM
- OBJET : Acquisition et construction d'immeubles en vue de leur exploitation locative
- DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
- CAPITAL : €. 100,-, constitué en totalité

d'immatriculation au RCS
- CAPITAL : €. 100, -, constitué en totalité
d'apports en numéraire
- GERANCE : Madame Estelle WEBER
épouse GIUFFRIDA, demeurant 33A
rue des Fossés à 67720 WEYERSHEIM
- CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales, sauf entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, sont soumises à un agrément donné par l'AGE statuant

IMMATRICULATION : au RCS de



3 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU droitdesaffaires@groupe-fiba.fr MELODIE S.

Société à responsabilité limitée au capital social de 1.000,- euros Siège social : 3 Place de la République 67160 WISSEMBOURG En cours d'immatriculation au RCS de STRASBOURG

Par acte SSP en date du 21/02/2023, il a été constitué une SARL dénommée: MELODIE S.

MELODIE S.
Objet social : La relaxologie.
Siège social : 3 Place de la République
67160 WISSEMBOURG.
Capital : 1,000,- euros
Gérance : Mme Mélodie SIEBEN-

BORN demeurant 3 Place du Marché aux Choux 67160 WISSEMBOURG Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

# ASSOCIATION

#### DISSOLUTION

L'association CLASSE 1952 GERS-THEIM ayant son siège à 3a rue d'Os-thouse 67150 GERSTHEIM, créée le 02/09/2013, inscrite au Tribunal de Proximité d'Illkirch-Graffenstaden sous Volume 38 Folio n° 78 à décidé sa dis-solution lors de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 février

Bernard MARTIN demeurant 5, rue de la Fabrique 67150 GERSTHEIM a été nommé liquidateur. Les éventuels créanciers sont invités à

notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa 1 du Code Civil Local.

## RECTIFICATIF. **ADDITIF**

#### **IMPORT HETZEL**

#### Rectificatif

Suite à l'avis de création n°E23018610 de la SASU IMPORT HETZEL publié le 13/01/2023 dans l'EST AGRICOLE, il y a lieu de rectifier le RCS compétent, le RCS de Strasbourg étant remplacé par le RCS de Saverne. Pour avis et mention

#### **RESINE +**

Suite à la parution dans l'Est Agricole et Viticole du 25/11/2022 concernant la constitution de l'EURL Résine +, il convient de lire « Gérance : M. Alaedine ZAIBI demeurant Splaiul Independenței nr 290 bl 23 sector 6 Bucuresti. Rouma nie » au lieu de « Gérance : M. Abdelaziz ZAIBI demeurant 18 rue des Malteries, 67300 SCHILTIGHEIM ».

# **TRANSFORMATION**



#### 3 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU droitdesaffaires@groupe-fiba.fr **CJ REALISATIONS**

**FIBA** 

SAS Société par actions simplifiée au capital social de 1.000,- euros Siège social : 4 Rue de Huttendorf 67500 HAGUENAU 803 288 059 RCS STRASBOURG

**TRANSFORMATION** Aux termes d'un procès-verbal du 30/12/2022, l'associé unique a décidé la sur 12/2022, l'associe unique a decide la transformation de la Société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 01/01/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son ob-

La denomination de la Societe, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.000,- euros, divisé en 100 parts sociales de 10,- euros chacune.
Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Christophe JACQUES demeurant 4 Rue de Huttendorf 67500 HAGUENAU, qui sous sa nouvelle forme de SARLU, devient gérant à compter du 01/01/2023. Mention sera faite au RCS de STRAS-



#### 1 rue des Bergers aec.expertise@orange.fr **MA CHOUETTE**

**CREPE RIE** 

67680 EPFIG

Suivant PV de l'AGEX du 9 décembre 2022 de la société par actions simplifiée MA CHOUETTE CREPE RIE 4 rue John Kennedy 67230 HUTTENHEIM - RCS STRASBOURG 853 392 173, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limi-tée, à compter du même jour et a adopté le texte des statuts qui régissent désormais la société, la dénomination de la société, son obiet, sa durée et son siège social demeurant inchangés. Madame KAYSER Marie-Claude demeurant à la même adresse a été nommée gérante pour une durée indéterminée, ses fonctions de Président ayant cessé. Pour avis, le gérant

# **MODIFICATION**

## **VERANTROYES**

SAS au capital de 1 500 € Siège social : 80 rue de la Mairie -67117 FURDENHEIM 883 445 561 - RCS STRASBOURG

#### Transfert du siège social

Le 31 janvier 2023, en assemblée générale, les associés ont pris la décision de transférer le siège social au 80 rue de la Mairie - 67117 FURDENHEIM à compter du 31 janvier 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en

conséquence sera faite au RCS

de STRASBOURG

# MODIFICATION



#### SELARL EC PARTENAIRE

Aéroparc 1 6 rue Icare 67960 ENTZHEIM Tel : 03.88.24.72.24 Contact: b.morgen@ecpartenaire.com

#### LBT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 40 000,00 € Siège social : 4 rue de L'Arbre Vert 67000 STRASBOURG 882 722 564 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération en date du 7/01/2023, l'AGE des associés de la our //u1/2023, 1 AGE des associes de la SARL LBT, a décidé de transférer le siège social du 4 rue de L'Arbre Vert, 67000 STRASBOURG au 1 Quai Turck-neim 67000 STRASBOURG à compter du 7 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Suivant décisions de L'AGE, en date du 07/01/2023, à la suite des démissions

- ue . Monsieur Arnaud LESAGE, Madame Anna LESAGE, Monsieur Frédéric VINCENT
- Monsieur Frederic VINCENT co-gérants de la société, effet au 7 janvier 2023, l'AGE décide de procéder à leur remplacement.
  A partir de 7 janvier 2023, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de co-gérante de la société :
- de co-gerante de la societe : Madame Ornella SAMIR-BECKER, Née le 04 mai 1993 à Strasbourg (Bas Rhin), de nationalité française, demeu-rant 26 rue Vincent Scotto, à 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (Bas

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG. Pour avis La Gérance

#### NORBA **MENUISERIE**

SAS AU CAPITAL DE 1 000 000 €uros Ayant son siège social 22 A rue de Gumbrechtshoffen 67110 GUNDERSHOFFEN RCS DE STRASBOURG n°340 602 549

Suivant décision du 8 février 2023, l'associé unique a décidé de rajouter à l'objet social de la société l'activité sui-

- Une activité de commercialisation et de - One activité de Commercialisation et de pose de fenêtres, portes, volets ainsi que tous produits et éléments du bâtiment. L'article 2 des statuts « Objet » est mo-difié en conséquence et sera désormais libellé comme suit :

La société a pour objet en France et à

« La societe a pour objet en France et a l'étranger : - la prise de participation par achat, souscription, apport, fusion de tous biens mobilières et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou

sans personnalité morale ainsi que la gestion de l'ensemble de ces biens, - toutes activités de prestations de services, notamment dans le domaine du conseil, de l'assistance technique et commerciale, de l'assistance adminis trative, financière et informatique sans que cette liste soit limitative

- le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, la cession ou la vente de tous droits de propriété incorporels et notamment de brevets et accessoires, marques, procé dés de fabrication de quelque nature que

des de rabrication de queique nature que ce soit, - la commercialisation et la pose de fe-nêtres, portes, volets ainsi que tous produits et éléments du bâtiment. » Pour avis



FEMS360 Société d'Expertise Comptable Haguenau - Issenhausen

#### **STAMO**

Société par actions simplifiée au capital de 105.000 euros 4, Place du Marché aux Poissons 67000 STRASBOURG R.C.S. STRASBOURG 498 664 242

#### Modification du capital

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2022 : Le capital a été aug-menté de 7.575 euros pour être ramené à 150.450 euros. Aux termes de la même assemblée, le capital a été ensuite réduit d'une somme de ensuite reduit d'une somme de 106.950 euros pour être porté à 43.500 euros. L'article "7" des statuts a été modifié en conséquence. • Ancienne mention "Le capital social est désormais fixé à

"Le capital social est désormais fixé a cent cinq mille euros (105.000 euros). Il est divisé en 17.500 actions de 6 euros chacune de même catégorie."

Nouvelle mention
"Le capital social est fixé à la somme de 43.500 euros. Il est divisé en 25.075 actions de 1,73 euros chacune." Mention sera faite au RCS de Stras-

## **VERAND'ALSACE**

SASU au capital de 1 500 € Siège social : 80 rue de la Mairie -67117 FURDENHEIM 839 650 470 - RCS STRASBOURG

#### Transfert du siège social

Le 31 janvier 2023, l'associé unique a pris la décision de transférer le siège social au 80 rue de la Mairie - 67117 FURDENHEIM à compter du 31 janvier

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.



CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES Société d'Avocats 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN Tél. 03 88 56 91 74 Fax 03 88 56 91 68

#### **SCI PIERREFITTE**

Société civile
au capital de 59.607,57 euros
siège social : 289 route de Lyon
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
transféré au 19 rue Jeanne d'Arc
67550 VENDENHEIM
RCS STRASBOURG 403.620.685
(1996D100)

Aux termes d'une délibération en date du 16/01/2023, l'Assemblée Générale Mixte a:

· décidé de transférer le siège social et de modifier en conséquence l'article 4

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne Le siège social est fixé à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400) 289, route

de Lyon. ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne

mention)
Le siège social est fixé : 19 rue Jeanne
d'Arc 67550 VENDENHEIM
- a nommé M. Francis ROHMER demeurant 22 rue des Chasseurs 67450 MUNDOLSHEIM, aux fonctions de co-gérant,
pour une durée indéterminée
Pour publication légale, Avocat



FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### **AGENCE DE LA** MAIRIE -L'IMMOBILIERE DE **SCHWEIGHOUSE -**A.M.I.S SARL

#### Avis de modifications

Aux termes d'une délibération en date 01/02/2023, l'associée unique de la so-ciété AGENCE DE LA MAIRIE – L'IM-MOBILIERE DE SCHWEIGHOUSE - A. M.I.S, SARL au capital de 10 000, -€ sise 2 Place du Maire Wendling 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, imratriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 492 055 702, a pris acte de la démission de Monsieur Eric VAN DRIESSCHE de ses fonctions de cogé-rant à compter du 01/02/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Les fonctions de cogérants de Messieurs Maxime et Charles VAN DRIESSCHE sont maintenues. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.



20 rue des Rustauds 67700 Monswiller droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### **RENE GREBIL** ET CIE

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros Siège social : 12 route de Bitche 57620 GOETZENBRUCK 656 580 321 RCS Sarreguemines

#### Changement de commissaire aux comptes

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30.06.2022, il résulte que les mandats de la société CHD H.B.M. AUDIT ET REVISION SA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Ri-chard GAUTHROT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expi

Compte tenu que la société ne dépasse plus aucun des critères rendant obliga-toire la nomination de commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale prend acte de la fin de mission des commissaires susvisés. Mention sera faite au RCS de Sarregue-



FIBA 3 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### **GARAGE STAL** SARL

Société à responsabilité limitée au capital social de 50.000,- euros Siège social : Route de Hatten Zone Commerciale 67470 SELTZ 884 508 755 RCS STRASBOURG

#### Modification du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/01/2023 a pris acte de la renonciation par la gérance d'appeler la partie du capital restante non libérée et a dé-cidé de réduire le capital social qui a été ramené de 50.000,- euros à 25.000,-

euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Stras-





FIDAC Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG

#### **ENTREPRISE** KNOLL

Tél. 03 88 32 14 15

Société à responsabilité limitée società a responsabilitie limitee au capital de 30 000 euros Siège social : 1 rue de la Clairière Parc d'activités de la Forêt 67930 BEINHEIM 738 504 018 RCS STRASBOURG

Aux termes du procès-verbal des délibé-rations d'une Assemblée Générale Ex-traordinaire du 24 février 2023, les associés ont décidé :

cies ont decide :
- de proroger de 99 années la durée de
la Société, soit jusqu'au 22 septembre
2122, et de modifier en conséquence
l'article 5 des statuts.
- d'étendre l'objet social à l'activité de location de containers et de boxes de stockage et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

#### INNOVNETT

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 Euros ramené à 3.500 Euros 3 Allée Georges Charpack 67600 SELESTAT RCS COLMAR 534 329 214

Aux termes d'une décision en date du 24 Février 2023, le Président de la Société a constaté la réalisation des conditions a constate la realisation des conditions suspensives aux opérations de réduc-tion de capital décidées aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 19 Décembre 2022 et notamment l'ab-19 Decembre 2022 et notamment l'absence d'opposition des créanciers dans le délai de 20 jours à compter du dépôt du procès-verbal de ces délibérations au greffe du Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR et en conséquence a :

- constaté la réalisation définitive, en date du 24 Février 2023, de la réduction du capital social d'une somme de 1,500

du capital social d'une somme de 1.500 Euros afin de le ramener de 5,000 Euros à 3.500 Euros, par voie de rachat de 30 actions de de 50 Euros de valeur nomi-nale chacune, suivie de leur annulation. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite aux RCS de COLMAR



**FIBA** 4 Place de la Piscine 67350 VAL DE MODER

#### **ETS ROESCH JEAN-**PIERRE SAS

Société par actions simplifiée au capital social de 7.625,- euros Siège social : 1 A Rue d'Altenheilm 67490 LUPSTEIN 676 980 105 RCS SAVERNE

#### Modification des dirigeants

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2023 a nommé président la société FERTIG ROLAND FILS SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1.000, - euros, ayant son siège social 1A Rue d'Altenheim 67490 LUP-STEIN, immatriculée au RCS de Sa-verne sous le n°922 737 523 et repré-sentée par M. Roland FERTIG à compter du 1er Février 2023 en remplacement de M. Jean-Pierre ROESCH, démission-

Mention en sera faite au RCS de Saverne.

#### **FME**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros Siège social : 3 Rue de Sarrelouis 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG 482 945 011

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2022, il résulte que : PERTISE, domiciliée Espace Européen de l'Entreprise, 1 Allée de Stockholm, 67300 SCHILTIGHEIM, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire,

- la société COGEST AUDIT, domiciliée Espace Européen de l'Entreprise, 1 Al-lée de Stockholm, 67300 SCHILTI-GHEIM, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes suppléant pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Président

#### LAURENT SCHMITT

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros Siège social : 68, rue du Faubourg 67260 KESKASTEL RCS SAVERNE B 482 895 695

#### Changement de dénomination

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale par LAURENT SCHMITT à compter du 29/12/2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS SAVERNE



# Julien VENTRELLA

# Expert-comptable Commissaire aux Comptes Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar Maîtrise en Droit des Affaires **PHARMACIE**

**ROMANN DITE DE** 

L'HOTEL DE VILLE

Société à responsabilité limitée au capital de 507.622,45 euros Siège social : 1 rue Clémenceau 67230 BENFELD RCS STRASBOURG 389 242 173 (92 B 1402)

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale, en date du 15 décembre 2022, il résulte que les mandats de la SAS FIBA-AUDIT LEGAL, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Catherine HEIM-LIENHARDT, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes titulaire et de Commissaire aux Comptes sup-pléant en remplacement. Mention sera faite au Registre du Com-merce et des Sociétés de STRAS-

BOURG

#### **TRANSPORTS CLAUSS**

Société à responsabilité limitée au capital de 180 000 euros, siège social : 4A rue de Soufflenheim à 67660 BETSCH-RCS STRASBOURG 442 949 665

949 065 Aux termes d'une décision en date du 02/01/2023, les associés ont décidé, à compter de ce jour : - d'étendre l'objet social aux activités de

dépannage, maintenance et entretien des véhicules de travaux public, de poids lourds de véhicules industriels ainsi que de tous véhicules motorisés ; négoce de pièces détachés et de tout article non règlementé par tout moven et de modien conséquence l'article 2 des sta-

fier en conséquence l'article 2 des statuts
- de nommer deux cogérants pour une
durée illimitée M. Nicolas CLAUSS demeurant rue des Moulins à 67660 BETSCHDORF et M. Julien CLAUSS demeurant 4a, rue de Soufflenheim à
67660 BETSCHDORF



FIBA 7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM

#### **HERCULES 001**

#### Transfert du siège social

Aux termes d'une AGE en date du 22/02/2023, les associés de la société 22/02/2023, les associes de la societe HERCULES 001, société civile au capital de 293 837,- euros, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 833 223 001, ont décidé de transférer le siège social du 25 Rue Cuvier 67000 STRASBOURG au 29A Rue Constant Strohl 67000 STRASBOURG avec effet rétroactif au 01/11/2022. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG, pour avis.



**FIBA** 7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### KG IMMO

#### Changement de dénomination

Aux termes de deux AGE du 27/12/2022, les associés de la société KG IMMO, SAS au capital de 1.000,- euros et dont le siège social se situe 69 rue de la République 67720 WEYERSHEIM, 919 039 768 RCS STRASBOURG ont décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « KGS IMMO » avec effet au 27/12/2022 et de modifier la date de clôture du premier exercice social qui devient le 31/12/2023 au lieu du 31/12/2022. Les articles 3 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRAS-

#### **ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL** VIE S.A.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 778 371 392 € 332 377 597 RCS STRASBOURG SIEGE SOCIAL : 4 RUE FREDERIC-GUILLAUME RAIFFEISEN 67000 STRASBOURG

Suivant la lettre de désignation du Groupe des Assurances du Crédit Mu-tuel en date du 2 décembre 2022, Ma-dame Caroline Kaltenbach née SE-CKINGER, demeurant professionnelle-ment au 4 rue Frédéric-Guillaume Raifriem au 4 rue Frederic-Sulliaurire Kair-feisen 67000 Strasbourg, a été désignée en qualité de représentante permanente de la société Groupe des Assurances du Crédit Mutuel au sein du Conseil d'Ad-ministration d'ACM VIE SA à compter du 2 décembre 2022, en remplacement de Monsieur Gérard Oliger. Mention sera faite au RCS de Stras-

bourg
Pour avis, le représentant légal.



### FIBA 20 rue des Rustauds 67700 Monswiller droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

# JEMELA

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 15, rue Principale 67440 REUTENBOURG 803 326 248 RCS

#### Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 20.01.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue du 21 novembre, 67790 STEINBOURG au 15, rue Principale 67440 REUTENBOURG à compter du 20.01.2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au RCS de Saverne.

FIBA

#### FIBA 3 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BOULANGERIE

**DEMAND SAS** Société par actions simplifiée au capital social de 300, - euros Siège social : 7 Rue de la Gare 67160 SCHLEITHAL RCS STRASBOURG 890 073 406

#### Modification des dirigeants

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/02/2023 a nommé président M. Marc DEMAND demeurant 7 Rue de la Gare 67160 SCHLEITHAL à compter de cette même date en remplacement de Mme Chloé ACHARD, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Strasburga. bourg.

#### **SCI ADONIS**

Société Civile Immobilière de Construction Vente au capital de 2.000 Euros 1 Rue Goethe 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG 453 440 067

Aux termes d'une délibération en date Aux territes o une deliberation en date du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a pris acte de la fin du mandat de gérante de la Société DECIMAL, qui est désormais exercée par la Société GROUPEMENT IMMOBILIER POUR LA PROMOTION ARCHI-TECTURALE (GIPA), Société par Actions Simplifiée au capital de 1.250.746,10 Euros, sis 1 Rue Goethe 67000 STRAS-BOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRAS-BOURG sous le numéro 698 502 200, représentée par Monsieur Jean-Luc WEBER, représentant légal de la So-ciété FINANCIERE WEBER, Prési-dente, et ce depuis le depuis le 27 Dé-cembre 2021.

Mention sera faite au RCS de STRAS-BOURG Pour avis, la gérance



SELARL EC PARTENAIRE

67960 ENTZHEIM Tel : 03.88.24.72.24

### Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

GILDAS VADOT Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 500,00 € Siège social : 76 rue d'Adelshoffen 67300 SCHILTIGHEIM 822 741 740 RCS STRASBOURG

Suivant décisions de l'AGE 23/2/2023, le siège social a été trans-féré, à compter du 20/12/2022, de 76 Rue d'Adelshoffen à 67300 SCHILTI-2 rue de la Liberté à 67880 INNENHEIM (Bas Rhin) En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de STRASBOURG et SAVERNE. Pour avis, le président.

# FIBA

7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM

#### **NOUYRIT METALLERIE**

#### Changement de dénomination

Aux termes d'une AGE en date du Aux termes d'une AGE en date du 10/02/2023, l'associée unique de la société NOUYRIT METALLERIE SAS au capital de 60 000,- euros et dont le siège social se situe 1 Rue du Cimetière 67117 FURDENHEIM, 388 322 364 RCS STRASBOURG a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « ALSACIENNE DE METALLERIE » avec effet au 01/01/2023. L'article 3 des statuts a été modifié en consédes statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG





FIDAC Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

#### **GARAGE MODERY**

Forme : SARL Capital social : 75000 euros Siège social : 11 Rue du général Mittelhausser 67630 LAUTERBOURG 834836660 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 1 juillet 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juillet 2022, de transférer le siège social à Zone artisanale Kiesweg, 67630 Niederlauterbach. Mention sera portée au RCS de Strasburg.



### 

**FIDAC** Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

## **ARTISSIMO**

Forme : SAS Siège social : 31 Route de la Wantzenau 67800 HOENHEIM 841143506 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 24 novembre 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de € 100.000,- à € 10.000,-. Mention sera portée au RCS de Stras-



**SELARL EC PARTENAIRE** Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

**ABYOS CONTROL** Société à responsabilité limitée Au capital de 50 000 euros Siège social : 48 route de Brumath 67670 MOMMENHEIM

841 003 247 RCS STRASBOURG Aux termes d'une délibération en date du 22/2/2023, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 48 route de Brumath, 67670 MOMMENHEIM (Bas Rhin) au 2 rue des Vergers 67350 RIN-GENDORF (Bas Rhin) à compter du 15/2/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

WELCOME Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 € Siège social : 56A, ROUTE DE BISCHWILLER 67300 SCHILTIGHEIM 884 149 618 RCS STRASBOURG

### Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 12 janvier 2023, l'assemblée générale extraordinaire a accepté :
- La démission de Monsieur TAKOUKI Amine, Toufik de ses fonctions de pré-

Et nomme président Monsieur BENA-BOU Mohamed, demeurant 9 rue Nationale, BISCHHEIM, et ce pour une durée indéterminée indéterminée L'article 26 des statuts a été modifié en

conséquence. Pour avis. le représentant légal

# **AN3C INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 5 rue de la Charmille RASBOURG 899 928 782 RCS Strasbourg

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1e février 2023 :

février 2023 : \* Il a été pris acte de la démission du Président de la Société, Madame Anne AUER 3 rue des Mouettes 67800 BISCHHEIM. Elle a été remplacée par : Monsieur Christopher BIETH 27 rue de Betschdorf 67000 STRASBOURG, pour

Betschdorf 67000 STRASBOURG, pour une durée indéterminée.

\* Il a nommé, Directrice générale pour une durée indéterminée, Madame AY-RAL née Delphine GRIFFON demeurant 27 rue de Betschdorf 67000 STRAS-BOURG

L'article 36 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Strasbourg Pour avis

### **TOURTES AND CO**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 12 Rue Dietrich 67210 OBERNAI RCS SAVERNE 913 504 932

Aux termes d'une décision en date du 10 janvier 2023, l'associée unique, sta-tuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société

# MODIFICATION

#### MARCHAL **IMMOBILIER**

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise 8 Rue de La Haye BP 50041 Schiltigheim 67014 STRASBOURG RCS STRASBOURG 813 459 971

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2022, l'Assemblée Générale du 20 julii 2022, l'Asseriblee Generale Ordinaire Annuelle a nommé : La Société ARIANE AUDIT, domiciliée 13 Boulevard Clémenceau, 67000 STRASBOURG, en qualité de Commis-STRASBOURG, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
Pour avis

La Cérance La Gérance



7. avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entrepris 67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### **ALSACIENNE DE METALLERIE – ADM**

#### Changement de dénomination

Aux termes d'une AGE du 10/02/2023, l'associé unique de la société ALSA-CIENNE DE METALLERIE – A.D.M. SAS au capital de 5 000,- euros et dont le siège social se situe 1 Rue du Cime-tière 67117 FURDENHEIM, 790 381 073 RCS STRASBOURG a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination so-ciale « ATELIER DE METALLERIE », vavec effet au 01/01/2023. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRAS-BOURG

#### **BMB**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 900.00 € Siège social : 12D RUE DE CHATENOIS 67 100 STRASBOURG RCS STRASBOURG 844 781 567

## Transfert du siège social

Aux termes des décisions extraordinaires en date du 13 décembre 2022, les

associés ont décidé :
- d'augmenter le capital par incorpora-

- d'augmenter le capital par incorpora-tion de réserves de 60 000 euros pour être porté à 60 900 euros, -de transférer le siège social du 12D rue de Chatenois – STRASBOURG (BAS-RHIN) au 19 rue de l'Industrie – ILL-KIRCH GRAFFENSTADEN (BAS-RHIN) - et de modifier en conséquence les ar-ticles 4, 9 et 11 des statuts. Pour avis, La Gérance

#### SOCIETE **NOUVELLE DU** CHATEAU D'OSTHOFFEN

Société à responsabilité limitée au capital de 9 200 euros Siège social : 1 rue du Chateau 67990 OSTHOFFEN 483 065 553 RCS STRASBOURG

#### Modification des dirigeants

Le 27 octobre 2020, en conséquence du Le 27 octobre 2020, en consequence du décès de l'associé unique le 26 octobre 2020, ses héritiers ont nommé en assemblée générale extraordinaire Marc GROUVEL demeurant 1 rue du Chateau 67990 OSTHOFFEN, en qualité de gérant, en remplacement de M Philippe GROUVEL, décedé. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

#### **SCI BOURBON**

au capital de 10 000 euros Siège social : 11 Rue des Jardins 67650 DAMBACH LA VILLE RCS COLMAR TJ 799 236 187

Aux termes d'une délibération en date du 1erfévrier 2023, l'Assemblée Génédu Terrevire 2023, l'Asserbilee Gere-rale Extraordinaire a décidé de transfé-rer le siège social du 11 Rue des Jardins, 67650 DAMBACH LA VILLE au 6 Place de la Victoire, 67600 SELESTAT à compter du 1er février 2023, et de mo-difier en conséquence l'article 4 des statuts

Modification sera faite au Greffe du Tri-bunal Judiciaire de COLMAR.

#### **SCEA GULL**

La Gérance

Société Civile d'Exploitation Agricole Société Civile au capital de 1 000 € Siège social : 3 rue de Lampertheim 67370 PFULGRIESHEIM 831 183 892 R.C.S. STRASBOURG

#### Modification des dirigeants

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20.12.2022, les asso-ciés ont décidé de nommer Mme Hélène GULL, demeurant 3 rue de Lampertheim - 67370 PFULGRIESHEIM, en qualité de gérant, à compter du 01.01.2023. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

#### **SCILES MARAICHERS**

associés de la SCI LES MARAI-CHERS, société civile immobilière au capital de 137.204,12 euros, siège social : 6 place de la Gare 67000 STRAS-BOURG, RCS STRASBOURG 410 773 592, par décisions unanimes du 16 novembre 2022 ont, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

 Décidé de transférer le siège social au
 3 rue Jean Hultz à 67000 STRAS-BOURG

Décidé de nommer M. Jean-Sébastier HUTT demeurant 25 rue de Hoenheim 67300 SCHILTIGHEIM, en qualité de

Modifié les statuts en conséquence La gérance

#### **STEPS**

Société par Actions Simplifiée Au Capital de 1 000,- €uros Siège social : 8 Place de la République 67160 WISSEMBOURG RCS STRASBOURG SIRET 525 093 399 00018

Aux termes de la décision de l'associé unique du 01 février 2023, il résulte que : Le siège social a été transféré au 3 Boulevard Clémenceau à 67160 WIS-SEMBOURG à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en Mention sera faite au RCS de Strasbourg Pour avis

#### **EARL FEND SERGE**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Société Civile au capital de 115 500 €

Siège social : 3 rue des Tilleuls 67520 MARLENHEIM 393 152 780 R.C.S. SAVERNE

#### Changement de dénomination

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20.01.2023, les asso-ciés ont décidé de modifier la dénomina-tion de la société comme suit : EARL FEND. Les statuts ont été modifiés en

#### **EARL OTTMANN**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Société Civile au capital de 75 000 € Siège social : 4 rue de l'Eglise 67117 FESSENHEIM LE BAS

#### 381 214 954 R.C.S. STRASBOURG Modification des dirigeants

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20.01.2023, les associés ont décidé de nommer Mr Antoine OTTMANN, demeurant 4 Rue de l'Eglise – 67117 FESSENHEIM LE BAS, gérant, à compter du 01.01.2023, en remplacement de Mme Anny OTT-MANN, gérante démissionnaire. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

#### **TUILE 26**

SCI au capital de 1200 euros 26 rue des Tuiles 67690 HATTEN 894 656 750 RCS STRASBOURG

#### Modification du capital

Le 08/09/2022, l'AGE a décidé Le 08/09/2022, TAGE à decide
- de diviser la valeur d'une part par 10 et
de multiplier le nombre de parts par 10
- d'augmenter le capital d'une somme de
euro pour le porter à 1201 euros divisé
en 1201 parts sociales de 1 euro. L'article 7 des statuts a été modifié er en sera faite au RCS de STRASBOURG.

#### ANDRES

Société à responsabilité limitée au capital de 166 800 euros Siège social : 4 Rue Gustave Doré 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG 799 433 016

Aux termes d'une délibération en date du 14 décembre 2022, la collectivité des du 14 decembre 2022, la collectivite des associés a pris acte du décès de Madame Lucienne COLETTA, cogérante, intervenu le 6 août 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Lucienne COLETTA a été supprimée

#### SAS SOH IMMO

SAS au capital de 1 000€ Siège social : 1 place de la Porte Blanche 67000 Strasbourg

Aux termes de la décision de l'assemblé générale ordinaire du 07/01/2022 SAS HELENE & CO demeurant au 1 place de la Porte Blanche 67000 Strasbourg a été nommé président à compter du 07/01/2022 en remplacement de Mme DJOYEN KENMOE Merveille Câline

démissionnaire
Mention sera faite au RCS de STRAS-BOURG.

#### SELARL MARIE **TOGNAZZI**

SELARL au capital de 1000 € Siège social : 1 rue du Château 67300 Schiltigheim 922 122 221 RCS de Strasbourg

Le 2/01/2023, l'associé unique a décidé de : transférer le siège social 32 Allée de la Robertsau 67000 Strasbourg le

Mention au RCS de Strasbourg

#### SCI SOH

SCI au capital de 100€ Siège social : 30 Allée de la Robertsau 67000 Strasbourg

Aux termes de la décision de l'assemblé générale ordinaire du 07/01/2022 SAS HELENE & CO demeurant au 1 place de la Porte Blanche 67000 Strasbourg a été nommé gérant à compter du 07/01/2022 en remplacement de Mme DJOYEN KENMOE Merveille Câline démissionnaire démissionnaire Mention sera faite au RCS de STRAS-

#### **EARL STOEFFLER** VINCENT

1 rue des Lièvres 67140 BARR au capital de 221 051.07 € RCS Colmar 419 762 844

Les associés ont au 01.02.2023 modifié le capital de 221 051.07 à 500 000 €.

## RADIATION



Julien VENTRELLA Expert-comptable Commissaire aux Comptes Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar Maîtrise en Droit des Affaires

#### **MAMITA**

Société en Nom Collectif en liquidation au capital de 300 euros Siège social : 6, allée des Ecureuils 67700 – SAVERNE RCS SAVERNE : 883 360 596 (2020 B 00298)

Par décision du 16 janvier 2023 la col-

Par décision du 16 janvier 2023 la col-lectivité des associés a décidé la disso-lution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Claude ROUSSEAU demeurant 23, rue Jean-Jacques ROUSSEAU à HOEN-HEIM (67800) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci

celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 6, allée des Ecureuils à SAVERNE (67700), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Pour avis. Pour avis.



FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

#### **MECAFAN**

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Rue de la Poste,
67320 HIRSCHLAND
Siège de liquidation : 20, rue Principale
67320 HIRSCHLAND
850 821 323 RCS SAVERNE

#### Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du Aux termes or une decision en date du 31/12/2022 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe JARILLOT, demeurant 20, rue Principale 67320 HIRSCHLAND, de son mandat de liquidateur, lui a donné qu'itus de sa gestion et reur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saverne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

#### SAS GREENQUEST

En liquidation au capital de 1 000 € Siège social : 3 promenade des Cardeurs 67150 ERSTEIN RCS STRASBOURG 852 234 194

L'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/02/2023.

15/02/2023. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de com-merce STRASBOURG. Guillaume Ebelmann

#### **ACHIEVING** CONSULTING **SERVICES**

Société par actions simplifiée Au capital de 500 euros Siège social 8A rue de l'Eglise 67610 LA WANTZENAU 830 598 462 RCS Strasbourg

#### Clôture de liquidation

Le 20/12/2022, l'associée unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés effe du Tribunal Judiciaire de Stras

#### SOCIETE **ALSACIENNE DE JARDINAGE**

SARL au capital de 380.000 € route du Rhin lotissement du Taubenhof 67500 HAGUENAU 337 878 110 RCS STRASBOURG

La société LES JARDINERIES DU SA-La société LES JARDINERIES DU SA-LEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 10 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société SOCIETE AL-SACIENNE DE JARDINAGE par la so-ciété LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue compciété LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022. En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société SOCIETE ALSACIENNE DE JARDINAGE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante. Pour avis, le Gérant

#### **COGEST CONSEIL**

Société à Responsabilité Limitée Societa a Responsabilite Limitee au capital de 6 000 euros Siège : Espace Européen de l'Entreprise - 1 Ailée de Stockholm, 67300 SCHLITGHEIM 490 196 375 RCS STRASBOURG

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Bernadette TANDE, demeurant 8 quai de l'Ill 67610 LA WANT-ZENALI. Dour toute la durée de la liquid meurant 8 quai de l'III 67610 LA WANT-ZENAU, pour toute la durée de la liqui-dation, avec les pouvoirs les plus éten-dus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 1 allée de Stockholm 67300 SCHILTI-GHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du RCS de STRASBOURG.

FIDAC FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

#### **PEINTURE T 67**

Forme : SAS société en liquidation Capital social : 500 euros Siège social : 2 Rue Mistral 67300 SCHILTIGHEIM

Aux termes d'une décision en date du 1 février 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 février 2023. Monsieur Ahmet IBIS, demeurant 2 Rue Mistral 67300 Schiltigheim a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

#### LES JARDINS DE **FEGERSHEIM**

SARL au capital de 1.100.000 € 3 rue de l'Artisanat 67640 FEGERSHEIM 491 603 692 RCS STRASBOURG

La société LES JARDINERIES DU SA-LEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 10 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DE FEGERSHEIM par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet ré-troactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022. En conséquence de la réalisation défini-

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DE FEGER-SHEIM se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante. Pour avis, le Gérant

#### ORTHEM

Société Civile Immobilière au capital de 500 euros Siège social : 8B rue de la Liberté 67118 GEISPOLSHEIM 853 128 866 RCS STRASBOURG

### Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 20/02/2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mon-sieur Cédric ORTOLA de son mandat de sieur ceuire cerro l'Ade son manda de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Grande Instance de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des

#### LODGE ENERGY **SECURITY**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 21 rue de Cherbourg 67100 STRASBOURG Siège de liquidation : 21 rue de Cherbourg 67100 STRASBOURG 891 970 139

#### Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2022 au 21 rue de Cherbourg 67100 STRASBOURG, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquiapres avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé MORAD EL MAH-MOUDI, demeurant 39 rue de l'ORME 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clèture de la liquidation. clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

#### PW2

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € Siège social : 5, Rue du Vieux Seigle 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG – 802 814 392

Aux termes du procès-verbal de l'as semblée générale extraordinaire du 10 février 2023, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à

la dissolution anticipée de la société à compter du 10 février 2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Anaïs WERLER, demeurant 14A, Rue des Chênes 67310 ROMANSWILLER

des Chênes 67310 ROMANSWILLER avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1A4, Rue des Chênes 67310 ROMANS-WILLER, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal d'instance de STRASBOURG

#### **GARDEN CENTER LEON BECK**

SARL au capital de 245.000.78 € 1 route d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG 344 916 606 RCS STRASBOURG

La société LES JARDINERIES DU SA-LEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 10 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société GARDEN CENTER LEON BECK par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et

rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022. En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société GARDEN CENTER LEON societe GARDEN CENTER LEON BECK se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante. Pour avis, le Gérant

# IBA

FIBA 4 Place de la Piscine 67350 VAL DE MODER droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

# **SCI DRUSIMMO**

Société civile immobilière au capital social de 1.000,- euros Siège social : 3 Rue de l'Industrie 67240 BISCHWILLER RCS STRASBOURG 849 633 912

### Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date. M Pascal AKDEM demeurant 8 Rue des Escargots 67500 HAGUENAU a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 3 Rue de l'Industrie 67240 BISCHl'Industrie 67240 BISCH-

Mention sera faite au RCS STRAS-BOURG.



SORROCHE Société d'expertise comptable 248 Avenue de Colmar

#### LABORATOIRE L'OR&ART

EURL au capital de 7 500.00 € 1 rue du Cimetière 67117 FURDENHEIM RCS STRASBOURG 831 165 964

#### Clôture de liquidation

Le 31/12/2022, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Strasbourg.



# **SELARL EC PARTENAIRE**

Aéroparc 1 6 rue Icare 67960 ENTZHEIM
Tel: 03.88.24.72.24
Contact: b.morgen@ecpartenaire.com

#### **JULICLA**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000,00 € Siège social : 6 rue des Corroyeurs 67200 STRASBOURG 753 733 450 RCS STRASBOURG

L'AGO du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de li-quidation seront déposés au RCS de STRASBOURG. Pour avis, le liquidateur

#### PIZZ 'ARÔME EURL

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 6 000 € 15 rue de la Croix 67000 STRASBOURG 814 542 312 RCS STRASBOURG

#### Dissolution

Le 31 décembre 2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Monsieur Damien DEMUYT demeurant 16B rue de Molsheim 67000 STRAS-BOURG, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Social: Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de Strasbourg. Mention sera faite au RCS de Stras-

#### **SCI PECHEURS BAINS**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 2.174.000 Euros 4 Rue des Veaux 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG 505 241 869

Aux termes d'une délibération en date du 30 Mars 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement des associés, a approuvé les comptes définitifs au 30 Novembre 2021, déchargé Monsieur Denis JUNG de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter 30 Mars 2022

Les comptes de liquidation seront dépo-sés au greffe du STRASBOURG. Pour avis, le liquidateur

# **CRYSCOLOR**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 12 500.00 € Siège social : 2 RUE DU GENERAL LECLERC 67116 REICHSTETT 823 993 126 RCS STRASBOURG

#### Clôture de liquidation

- Les associés, par une décision en date du 31 décembre 2022, après avoir en-tendu le rapport de Monsieur ESSMAIL AOUSDI, liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation

 Les comptes de liquidation seront dé-posés au RCS de STRASBOURG. Pour avis, le liquidateur

# **SCI CROIX**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.150.000 Euros 4 Rue des Veaux 67000 STRASBOURG RCS STRASBOURG 505 241 711

Aux termes d'une délibération en date Aux termes o une deliberation en date du 30 Mars 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement des associés, a approuvé les comptes définitifs au 30 Novembre 2021, déchargé Monsieur Denis JUNG de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter 30

Les comptes de liquidation seront dépo-sés au greffe du STRASBOURG. Pour avis, le liquidateur



# **DE COMMERCE**



SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

#### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire de la Société Civile Professionnelle "Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT", titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 20 février 2023, a été cédé un fonds de commerce.

Par : La Société dénommée KARL DENISOV, Société à responsabilité limitée au capi-tal de 8000 €, dont le siège est à STRAS-BOURG (67000), 15 avenue des Vosges, identifiée au SIREN sous le numéro 449556562 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Au profit de : La Société dénommée YKB1, Société à La Societe denommer yrB1, Societe a responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 39 cour Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 841738453 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : le fonds de com-merce de coiffure hommes et femmes, sis à STRASBOURG (67000) 15 Avenue des Vosges, pour lequel il est immatri-culé au RCS de STRASBOURG, sous n°449.556.562,

n°449.556.562,
Moyennant le prix principal de 40 000 €,
s'appliquant:
- aux éléments incorporels pour
37 190,00 €
- aux matériel pour 1 590,00 €
- aux marchandises pour 500,00 €
- aux matériel pour 1 590,00 €
- aux matériel pour 1 500,00 €
- aux matériel pour 1 590,00 €
- aux matériel pou par acte extra judiciaire. Pour Insertion.

Le Notaire



SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI

, Les Grands Prés

#### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Eléna NA-POLI, notaire associée à ORBEY (68370), le 24 février 2023, répertoire n° 6025, enregistré au SDE de Mulhouse, le 27 février 2023, 6804P61 2023 N 03861, a été cédé par la Société URBAN WINSTUB, dont le siège est à ANDLAU (67340). Just du Decteur Sette imme. WINSTUB, don't le siege est à ANDLAU (67140) 19 rue du Docteur Stoltz, immatriculée au RCS de COLMAR sous n° numéro 517518304, à la Société RESTAURANT PARTAGE, dont le siège est à ANDLAU (67140) 19 rue du Docteur Stoltz, immatriculée au RCS de COLMAR sous n° 948136577, un fonds de commerce de restaurant sie à ANDLAU MAR SOUS I 94613097, III fortios de commerce de restaurant sis à ANDLAU (67140), 19 rue du Docteur Stoltz, connu sous le nom commercial "Restaurant Winstub au Val d'Eléon".
Prix principal : QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80,000,00 EUR), dont 52,300,00 €

pour les éléments incorporels et la li-cence et 27.700,00 € pour le maté-riel. Propriété-Jouissance : le 24 février

Les oppositions, s'il y a lieu, seront recues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial d'ORBEY (63870) où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.



FIDAC

Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 février 2023 à STRAS-BOURG, enregistré le 21 février 2023 au SIE - STRASBOURG - dossier 2023 00011386 / référence 6704P61 2023

A01102 : Madame Christiane WURTZ, demeu-rant 14 rue du Griffon, 67550 VENDEN-

HEIM
A cédé à : Madame Elodie BELLER,
demeurant 71 route de Bischwiller,
67500 HAGUENAU.
Moyennant le prix de 80000 euros son
fonds de commerce de coiffure et esthétique exploité 22 A rue d'Adelshoffen,
67300 SCHILTIGHEIM.
Entrée en jouissance au 1 février 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront recues dans les dix jours de la dernière en
date des publications légales, au Cabinet FIDAC sis 32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG.







# Notaires, avocats, experts-comptables

Demandez l'ouverture d'un compte professionnel

Saisissez vos annonces en ligne

#### **GAGNEZ DU TEMPS**

Recevez devis et attestation immédiatement

Ouverture d'un compte · Tél. 03 88 56 90 70 annonce@est-agricole.com



**ABONNEZ-VOUS** 

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

**TARIFS 2023** 



| Coupon à renvoyer à :      |   |
|----------------------------|---|
| L'Est Agricole et Viticole | Ļ |

6 rue de La Haye **BP 90045 - SCHILTIGHEIM** 67014 STRASBOURG Cedex Tél. 03 88 56 90 70 Fax 03 88 56 90 71 abonnement@est-agricole.com

| Je soussigné :<br>Nom :   |   |
|---|---|
| Prénom :  |   |
| Portable : Email : Année de naissance : Profession : Type de production : Surface en ha de l'exploitation : demande un abonnement d'un an à L'Est 2 propositions s'offrent à vous : | J'accepte que mes données soient collectées et traitées par l'Est Agricole et Viticole afin de permettre au journal |
| ☐ 52 numéros de   | □ 52 numéros de   |

#### □ 52 numeros de L'Est Agricole et Viticole

+ 9 suppléments au choix

+ aossiers speciaux + acces aux contenus numériques abonnés sur www.est-agricole.com

**115**<sup>€</sup>,00

Je choisis mon supplément :





+ 9 suppléments au choix + aossiers speciaux + version PDF du journal

Je choisis mon supplément :



L'Est Agricole et Viticole



Date:

Signature:

Merci de ioindre votre paiement. Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.



Ou abonnez-vous en ligne: www.est-agricole.com (rubrique Abonnements)

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2023. Taux de TVA: 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet https://www.est-agricole.com - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : v.uhl@phr.fr